

*Interpellation présentée par le député:
M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 22 juin 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Mise à la retraite du personnel enseignant 2006: coût à la charge des générations futures du déficit technique de la caisse de pension

Mercredi 14 juin 2006, le Département de l'instruction publique a pris congé de ses fidèles collaborateurs à l'occasion de leur départ à la retraite.

Vu les graves difficultés financières auxquelles notre République est confrontée, vu le poids que la dette représente pour les générations futures en raison notamment « d'avancées sociales » non financées, vu l'absence de volonté de ce canton de réformer le financement de ses caisses de retraites, ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Quel est l'âge moyen et le nombre des fonctionnaires dont le DIP a pris congé le 24.06.2006 et quel sera le montant du déficit technique total que l'Etat devra prendre à sa charge pour garantir à ces nouveaux bénéficiaires le versement intégral des pensions (Plend et indexation du renchérissement compris, en se basant sur les tables de mortalité actualisées) ?